

DEPARTEMENT DE HAUTE-SAVOIE ----- Arrondissement de Saint-Julien-en-Genevois	EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE COMMUNAUTE DE COMMUNES USSES ET RHONE
<u>Nombre de Conseillers :</u> En exercice : 37 Présents : 28 Pouvoirs : 7 Votants : 35 Pour : 35 Contre : 0 Nul : 0 Abstention : 0  N° CC 226/2017	<p>L'an deux mille dix-sept, le <b>23 juin à dix-sept heures trente</b>, le Conseil Communautaire Usse et Rhône dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Semine, sous la présidence de Monsieur Paul RANNARD</p> <p><b>Date de convocation :</b> 15 juin 2017</p> <p><b>Présents :</b> Mmes Carine LAVAL, Marthe CUTELLE, Carole BRETON, Mylène DUCLOS, Corinne GUISEPPIN, Anne-Marie BAILLEUL, Paulette LENORMAND, Mrs Patrick BLONDET, André-Gilles CHATAGNAT, Paul RANNARD, Louis CHAUMONTET Emmanuel GEORGES, Jean-Marc LAGRIFFOUL, Christian VERMELLE, Alain CHAMOSSET, André BOUCHET, Jean-Paul FORESTIER, Jean-Louis MAGNIN, Bernard REVILLON, Gilles PASCAL, Orlando DOMINGUES, Patrice GAILLARD, Alain LAMBERT, Michel BOTTERI, Guy PERRET, Jean-Yves MACHARD, Hugues PERROT, Serge ROUX.</p> <p><b>Pouvoirs :</b> Mme Christine VIONNET donne son pouvoir à Hugues PERROT, M. Bernard THIBOUD donne son pouvoir à Paul RANNARD, Thierry DEROBERT donne son pouvoir à Emmanuel GEORGES, Gilles PILLOUX donne son pouvoir à Guy PERRET, Stéphane BRUN donne son pouvoir à Anne-Marie BAILLEUL, Bruno PENASA donne son pouvoir à Orlando DOMINGUES, Bernard CHASSOT donne son pouvoir à Patrice GAILLARD.</p> <p><b>Absents excusés :</b> Mme Estelita LACHENAL, Mrs Joseph TRAVAIL, Grégoire LAFAVERGES.</p> <p>Mme Carole BRETON est désignée secrétaire de séance</p>

**Objet : VOTE du budget ANNEXE 2017 - ADS (autorisation droit des sols)**

- Vu la délibération n° 209 du 16 mai 2017 de la Communauté de Communes Usse et Rhône créant un service d'instruction des ADS mis à disposition des communes par le biais de conventions particulières avec chaque commune  
- Vu la délibération n°210/2017 en date du 16/05/2017 décidant de la création d'un nouveau budget ANNEXE à compter du 1.07.2017 pour ce service ADS.  
Le Vice-Président présente le projet du budget primitif 2017 concernant le budget annexe ADS 2017.

**LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,**

Après avoir pris connaissance de la proposition,

**ADOpte** le budget primitif 2017 du **budget annexe 2017 ADS** qui s'articule comme suit :

- fonctionnement	- Dépenses	65 000.00 €
	- Recettes	65 000.00 €
- investissement	Néant	

Le Président  
Paul RANNARD



Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.  
Ont signé au registre des délibérations les membres présents.  
Pour extrait conforme,  
Le président  
Paul RANNARD

